



Le formation BPJEPS AAN au CFMM

1. Notre particularité : une formation courte adaptée au rythme saisonnier

La formation débute généralement en mai à la fin de saison hivernale et se termine en décembre. Ceci permet aux saisonnier(e)s de conserver leur activité d'hiver.

2. Nos valeurs : un accompagnement « made in » Maison Familiale Rurale

Nous garantissons un suivi individualisé de votre formation au centre et en stage, des formateurs/trices disponibles et à l'écoute dans le respect de l'esprit des Maisons Familiales Rurales (alternance/accompagnement/responsabilisation).

Nos taux d'abandon et d'échec sont faibles.

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels (2019) : 13/15 : 87 %

Taux de poursuite d'études : les stagiaires des formations 2018 et 2019 se tournent majoritairement vers l'emploi. Une seule stagiaire de la promotion 2019 poursuit son parcours vers un BPJEPS AGFF

Taux d'interruption en cours de formation (2019) : 2 stagiaires sur 15 ont mis fin prématurément à leur formation

Taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées :

2018 : 15/15 (100 %) des stagiaires certifiés ont trouvé un emploi à la suite de la formation

2019 : 12/ 13 (92 %) des stagiaires certifiés ont trouvé un emploi à la suite de la formation (1 en poursuite d'étude)

113 personnes ont suivi la formation au CFMM depuis 2010. Seulement 2 personnes ont échoué et 6 ont abandonné la formation. Ce qui correspond à un taux de réussite de 93%.

Les causes d'abandon ont été multiples sur la formation BPJEPS AAN depuis 2010 (raisons personnelles, blessure, non respect des contrats avec le CFMM, et manque de maturité pour suivre une formation pour adulte).

3. Nos méthodes : une formation professionnelle de terrain

Chaque année, le CFMM met tous les moyens en œuvre pour que les stagiaires soient formé(e)s au plus près de la réalité du monde professionnel. Notamment grâce aux :

- stages et à la pédagogie de l'alternance
- aux nombreuses séances de pratique aquatique
- à l'accompagnement sur l'encadrement de la natation scolaire
- des partenariats avec des centres aquatiques pour la formation et la pratique des différents aquagyms
- des cours basés sur la pédagogie de l'action en lien avec le milieu aquatique
- des interventions d'expert(e)s du milieu

Nous organisons un suivi de chacun(e), des évaluations formatives, des préparations aux épreuves et des parcours individualisés pour garantir les meilleures chances de réussite et un faible taux d'abandon.

4. Notre engagement: permettre l'employabilité et notamment aux saisonniers de vivre en milieu de montagne toute l'année

Depuis 2010, le CFMM bénéficie de financement de type Contrat de Retour à l'Emploi Durable grâce à l'engagement de Groupement des Gestionnaires de Centre Sportifs (GGCS). Ce dispositif a permis à un grand nombre de stagiaires de bénéficier d'une formation gratuite.

100% des stagiaires diplômé(e)s sont aujourd'hui dans l'emploi saisonnier ou non.

